

Article 31 du Règlement

Si vous voulez connaître mon opinion personnelle, je vous préciserai que, à mon avis, le projet de loi ne va vraiment pas assez loin. J'ai fait quelques suggestions et je vous remercie de les avoir écoutées. J'ai recommandé au ministre de faire part aux membres de son cabinet de nos instructions et de leur faire comprendre que nous n'avons pas simplement à régler, ici, la question du multiculturalisme, à donner une définition ésotérique que nous aurons vite fait d'oublier, mais que nous devons expliquer et préciser les directives qu'auront à respecter tous les décideurs, qu'ils aient à prendre des décisions dans les domaines économique, culturel ou social.

Ce qu'il faut reconnaître avant tout, ce sont les véritables besoins du Canada et de l'ensemble des Canadiens. Notre parti a toujours veillé à ce que la définition et le système que nous utilisions pour tirer nos conclusions soient analysés et scrutés comme il se doit, car il ne s'agit pas de questions banales.

Nous parlons ici de l'âme et de l'essence de notre peuple. À ceux qui cherchent une définition du Canada, nous leur en avons fournie une aujourd'hui. J'ai été heureux de prendre part à ce débat, car il m'a donné une occasion de m'irriter de cette définition, ne fût-ce que très légèrement. Et je remercie la députée d'attirer l'attention du public sur le fait que le Parti libéral a toujours été à l'avant-garde pour polir ce genre de définition, pour développer ce genre de contact et pour développer également les ressources et les compétences des politiques et du régime politique leur permettant de se pencher sur les besoins réels, c'est-à-dire de faire fonctionner le gouvernement pour tous ceux qui le soutiennent, pour tous ceux qui participent à l'élaboration du processus qui vise à créer un gouvernement et un corps politique.

Alors, pour la gouverne de la députée qui a tenté de donner une orientation et un objectif à tous ces débats, je sais que son parti favorise le genre de décisions que nous avons acclamées aujourd'hui. Je sais que son parti, de même que les députés d'en face, se réjouirait de pouvoir donner au débat l'orientation exacte que nous devrions lui donner, car ce projet de loi en particulier renferme énormément de lacunes qu'il y a lieu de combler. Bien que nous reconnaissons que c'est un moyen d'apaiser les gens—et j'ai dit cela délibérément, ce n'est que cela—nous devons partir de là pour aller encore plus loin, afin d'offrir au Canada la base ou le fondement qui lui permettra de se rendre au siècle suivant.

La présidente suppléante (Mme Champagne): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Comme il est 14 heures et conformément à l'article 31 du Règlement, la Chambre passe maintenant aux déclarations de députés.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

• (1400)

[Traduction]

LE CAMBODGE

M. Robert Wenman (Fraser Valley—Ouest): Monsieur le Président, je viens de rentrer du Cambodge, un pays plongé à nouveau dans la guerre civile, alors qu'il commençait seulement à se remettre du massacre perpétré durant les années 1975 à 1979 par le régime barbare des Khmers Rouges de Pol Pot dont on évalue le nombre des victimes à deux millions d'hommes, de femmes et d'enfants.

Cette fois-ci, c'est la Chine et l'Occident, y compris le Canada, qui auront sur la conscience la mort de milliers de Cambodgiens. Le Canada continue en effet à appuyer les Khmers Rouges aux Nations Unies, il est demeuré silencieux quand la Chine a réapprovisionné et réarmé les Khmers Rouges, il a appuyé le retour des Khmers Rouges au partage du pouvoir au Cambodge, et il a accordé une aide d'un million de dollars aux forces de résistance établies en Thaïlande après que divers organismes non gouvernementaux et fonctionnaires des Nations Unies eurent admis que les Nations Unies avaient surapprovisionné ces camps qui, à leur tour, approvisionnaient les soldats des Khmers Rouges et le marché noir.

Je me réjouis de ce que le secrétaire d'État ait assisté et participé à la Conférence de paix de Paris, mais la politique du Canada à l'égard du Cambodge est défectueuse tout au moins sur le plan moral et probablement aussi sur le plan politique.

* * *

LE CORPS CANADIEN DES COMMISSIONNAIRES

M. Fred J. Mifflin (Bonavista—Trinity—Conception): Monsieur le Président, j'ai le grand honneur et le privilège de prendre la parole, cet après-midi, pour rendre hommage au Corps canadien des commissionnaires.